

Le 15 mai 2020

**Par SDÉ et courriel**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage  
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**  
**Dossier Régie : R-4045-2018 Phase 1- Étape 3**  
**Notre référence : R056133 JOT**

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») fait suite à sa lettre du 3 avril dans le dossier mentionné en objet. Le Distributeur avait alors annoncé un report du dépôt de la preuve relative à l'étape 3 de la phase 1 du dossier vers la mi-mai.

Or, le Distributeur indique poursuivre présentement des discussions avec les représentants de l'AREQ relativement à plusieurs sujets faisant partie de la preuve à être déposée à la Régie dans le cadre de l'étape 3. Les deux parties souhaitent bénéficier du temps nécessaire afin de proposer à la présente formation des propositions intégrant les préoccupations des Réseaux municipaux.

Le Distributeur ne sera conséquemment pas en mesure de déposer sa preuve ce jour et indique à la Régie qu'il prévoit pouvoir déposer sa preuve dans quelques semaines. Il demande donc à la Régie de lui accorder un délai supplémentaire pour favoriser les échanges avec l'AREQ.

Le Distributeur assurera un suivi à ce sujet et fera un retour à la Régie, au plus tard le 15 juin prochain, afin de renseigner celle-ci et les intervenants quant à l'état des discussions et relativement à la date prévue pour le dépôt de la preuve.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**, avocate

c. c. Intervenants (par courriel seulement)